Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 5

Artikel: Cité satellite de Meyrin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les immeubles du quartier de La Caroline, sur le territoire de la commune de Lancy, ont été les premiers à démarrer et les aménagements extérieurs sont actuellement achevés. Ils sont l'œuvre du Bureau d'architectes et ingénieurs Honegger Frères et ont été construits pour différents organismes, tels que coopérative d'habitation, Chambre de commerce genevoise, etc. (Fig. 8.)
Les habitants de *Cité nouvelle* disposent maintenant des commerces de première nécessité et même d'un café-restaurant, construction basse à droite (fig. 9), en bordure de l'avenue des Grandes-Communes, futurs «Champs-Elysées» de la nouvelle ville. Un groupe scolaire de seize classes, l'école des Tattes, et de nombreux locaux annexes, dont un centre médico-pédagogique, sont les premiers établissements que l'apport démographique accéléré a rendus nécessaires.

A Thônex

570 nouveaux logements, en majorité à loyers modérés, s'érigent dans une ancienne zone de villas

Se détachant sur les montagnes proches de la Haute-Savoie, le nouveau quartier locatif de Thônex, à proximité de la frontière, groupe dans 13 immeubles quelque 570 logements en majorité à loyers modérés dont 450, environ, sont déjà habités. Cet ensemble est réalisé par M. Edmond Desjacques, architecte, et comprend une tour de douze étages sur rez-de-chaussée, deux immeubles de trois étages sur rez-de-chaussée, sept de six étages et deux de cinq étages sur rez-de-chaussée.
En tout, un volume de construction d'environ 200 000 m³, auquel s'ajoutent les 50 000 m³ des deux garages souterrains (440 places) dont le premier, sur deux niveaux, est achevé et en service. (Fig. 10.)
La tour et les deux immeubles de trois étages sur rez-de-chaussée ont été achevés les premiers. Ils totalisent 252 logements. Ceux des constructions basses et des neuf premiers étages de la tour ont des loyers d'environ 500 fr. la pièce par an. On rappelle qu'à Genève, la cuisine est comptée pour une pièce! On distingue, à gauche de la tour, la cheminée de la première des deux chaufferies prévues. Cette chaufferie, entièrement vitrée, a une capacité de 5 millions de calories. (Fig. 11.)
Près de la tour, les aménagements extérieurs sont achevés. Il s'agit de pelouses, malheureusement interdites aux enfants, qui ne disposent pour le moment que d'un jeu de sable. Il est question d'implanter un centre social à proximité, mais rien n'est décidé. Là, comme dans beaucoup d'autres réalisations, on a bâti des logements sans prévoir les prolongements sociaux indispensables. Et pourtant, ce nouveau quartier va concentrer une population de quelque 2000 habitants comprenant de nombreux jeunes enfants. (Fig. 12.)

Cité satellite de Meyrin

Situation

Le village de Meyrin est situé à environ 6 km. du centre de la ville de Genève, sur un plateau bien arborisé dominant la ville et d'où l'on jouit d'une vue dégagée sur les Alpes et le Jura.
Cette belle région campagnarde est actuellement en plein essor et, en raison de sa situation, diverses institutions s'y installent.
Le CERN, Centre européen de recherches nucléaires, situé à 1 km. environ du centre de la future ville satellite, occupe environ 2500 personnes. Un grand nombre d'entreprises gravitent autour. Plusieurs importantes industries suisses et étrangères ont fait l'acquisition de terrains en vue de constructions prochaines. La proximité immédiate de l'aéroport intercontinental de Genève, dont le nombre d'employés s'élève à un millier environ, est un atout de plus. En effet, il faut prévoir un accroissement du nombre des employés lors de l'agrandissement de la piste et des installations de l'aérogare, dont les travaux, qui ont été décidés, sont actuellement en cours.
L'embranchement de l'autoroute, qui coupera la route de Meyrin à la hauteur de l'aéroport, créera une liaison directe entre le Pays de Vaud, la région en plein développement de Versoix-Grand-Saconnex, et la cité satellite.
Le choix fait par l'Etat de Genève pour la création d'une cité satellite a été l'objet de recherches minutieuses, et c'est grâce à la nature saine de son sol, à sa situation élevée où les brouillards sont presque inexistants et à sa proximité de la ville que Meyrin a été choisie comme seule cité sur la rive droite du Rhône.
L'office fédéral aérien a également été appelé à faire des mesures d'intensité phonique qui ont révélé que cette dernière est égale à celle mesurée en ville même (place Neuve).

Circulation

La cité est limitée au nord par la route de Ferney-Voltaire et à l'est par la route de Mategnin.
La route principale à grand trafic Genève–Saint-Genis–Lyon–Paris relie directement la cité satellite de Meyrin à Genève par un tronçon rectiligne. Cette route est d'ailleurs en voie d'élargissement et permettra une circulation extrêmement fluide. C'est sur cette voie, en effet, que les pouvoirs publics font passer un trolleybus qui prolonge les lignes 3 et 33. La distance en voiture du centre de la ville n'excède pas une dizaine de minutes.

Implantation

Le plan masse établi par le Service de l'urbanisme du Département des travaux publics peut être modifié en ce qui concerne l'implantation même des immeubles.

Toutefois, les surfaces utiles de plancher par rapport à la surface du terrain donnent une densité d'habitants qui doit être maintenue. Le projet représente au total une cité d'environ 18 000 habitants, soit l'importance de Nyon, Rolle et Morges réunies, sans dépasser 350 habitants/ha. environ.

Il est conçu selon les règles les plus modernes de l'urbanisme, réservant entre les bâtiments de grands espaces de verdure.

Au centre même de la cité, soit à moins de 500 m. des immeubles les plus éloignés, une large zone d'utilité publique est réservée pour les écoles, lieux de culte, bâtiments publics, etc. C'est au centre de cette zone qu'est édifié le centre commercial.

Travaux achevés

Quatre groupes de constructeurs se sont attaqués à la construction de la cité satellite dans des quartiers différents. A fin 1964, près de 11 000 personnes habitaient dans ses nouveaux immeubles.

Le centre commercial

Le centre commercial remplit deux buts:

– Répondre aux besoins des nombreux habitants de la cité satellite.

– Attirer nombre d'acheteurs du canton et principalement de la rive droite, qui comprennent très vite l'intérêt qu'ils ont à se servir à Meyrin dans les mêmes magasins qu'ils connaissent en ville, mais avec un immense gain de temps dû aux possibilités de garer leur voiture à proximité immédiate, tout en évitant les embûches de la circulation en ville et du passage des ponts.

Le centre commercial groupe déjà une vingtaine de commerces qui occupent plus de 4000 m² de vente. Il y a plus de 1 km. de vitrines. Un office postal et un cinéma de 350 places y ont récemment ouvert leurs portes.

Données techniques

La surface du centre commercial proprement dit, soit celle des constructions et des rues les desservant, est d'environ 13 000 m².

La place de parc à disposition des acheteurs est d'une superficie presque égale et a été aménagée de façon à permettre un accès, un stationnement et une sortie très aisés.

Les constructions ont été exécutées – de même que les voies d'accès et les places de parc – par la société propriétaire du terrain. Ainsi est assuré un développement harmonieux et systématique du centre.

Une association groupant la société propriétaire et tous les locataires examine les problèmes et prend les décisions relatives au développement commercial du centre, à la publicité collective, etc., assurant ainsi en Suisse le succès d'une formule qui a largement fait ses preuves dans le monde entier.

Enseignes et publicité

Certaines règles sont imposées dans l'intérêt commun des commerçants pour les enseignes extérieures. Outre la publicité collective qui sera faite pour le centre, chaque commerçant est naturellement libre d'organiser sa publicité personnelle.

Rues d'accès, places de parc

Des heures sont fixées pour le service d'apport aux magasins; la circulation des véhicules est canalisée de manière à laisser libre l'accès aux magasins.

L'aire de stationnement entourant le centre commercial est réservée aux voitures des clients. Il ne pourra y être fait aucune vente ni publicité.

Aucun bruit tel que haut-parleurs, radio, etc. ne devra être perceptible à l'extérieur des magasins.

Les expériences faites à l'étranger prouvent sans exception que la multiplicité de magasins de la même branche est un facteur déterminant de succès pour le centre commercial, en même temps qu'une garantie pour la clientèle.

Aucune exclusivité ne sera donc accordée à aucun genre de commerce.

Dans un légitime souci d'équilibre qui profitera à chacun, la société propriétaire se réserve cependant une attribution harmonieuse des locaux aux différentes branches et s'efforcera d'offrir à la clientèle au moins un magasin ou local pour chaque branche importante.

Cité satellite de Meyrin

Immeubles Meyrin - Parc

Satellitenstadt Meyrin

Gebäude von Meyrin-Parc

Photo G Kiemm, Genève

Architectes:
Architekten:

G. Addor FAS/SIA
L. Payot SIA
J. Bolliger

Collaborateurs:
Mitarbeiter:

D. Julliard
F. Willy Lups
W. Wetz

Ingénieurs:
Ingenieure:

Honegger Frères

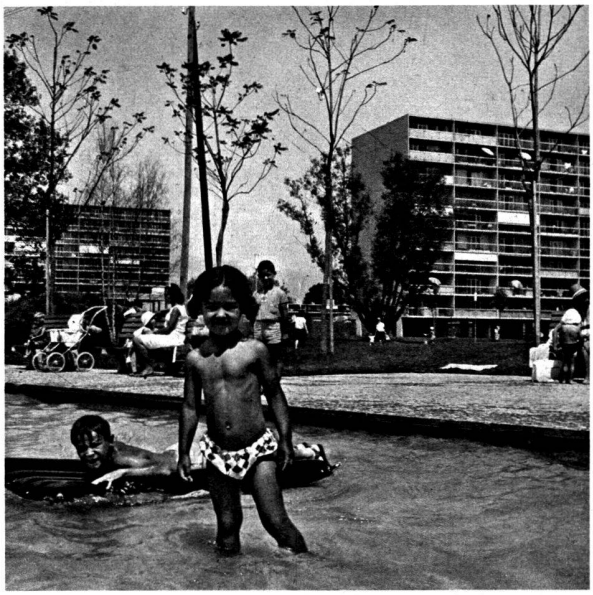

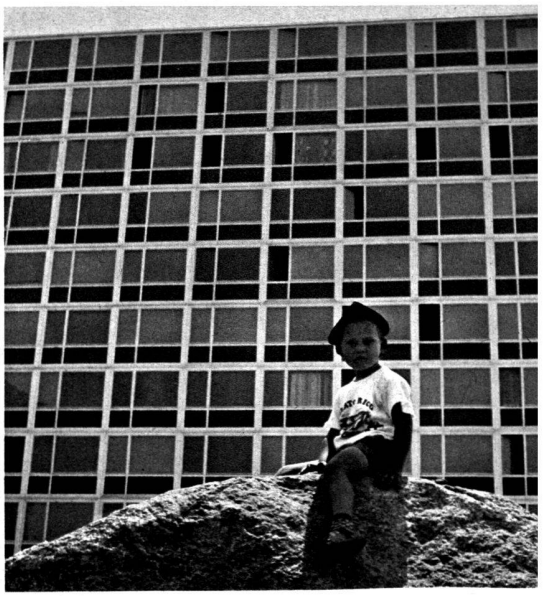

Photos «Pour Tous»

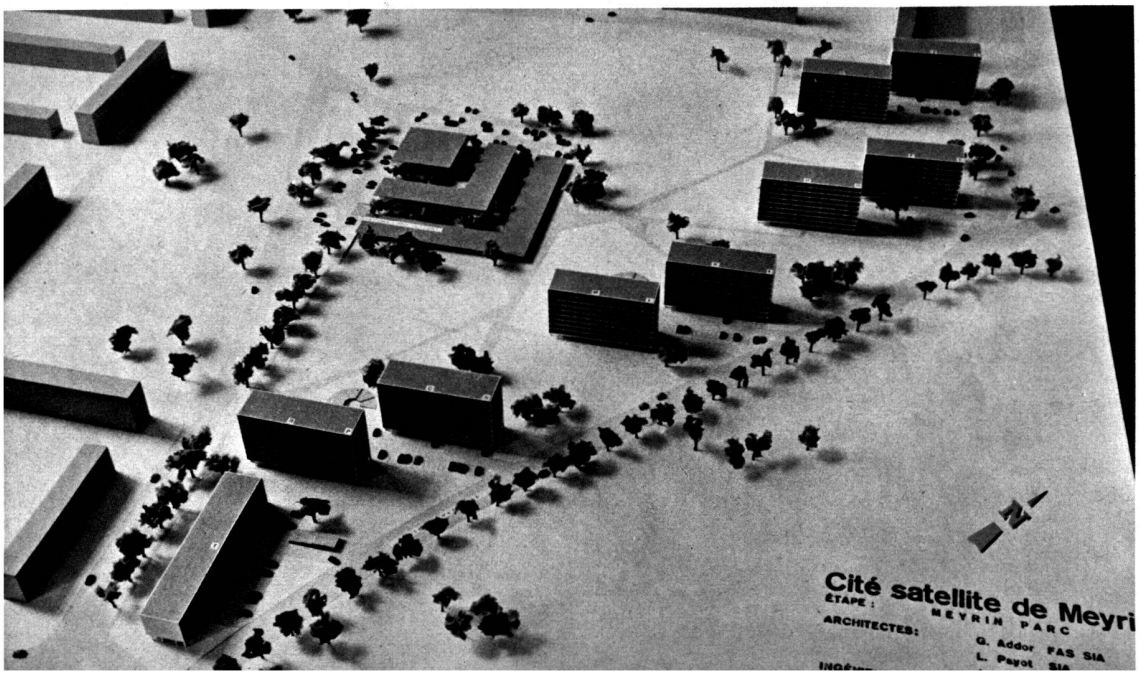

Cité satellite de Meyrin

Centre commercial

Satellitenstadt Meyrin

Einkaufszentrum

Architectes:
Architekten:

G. Addor FAS/SIA
L. Payot SIA
J. Bolliger

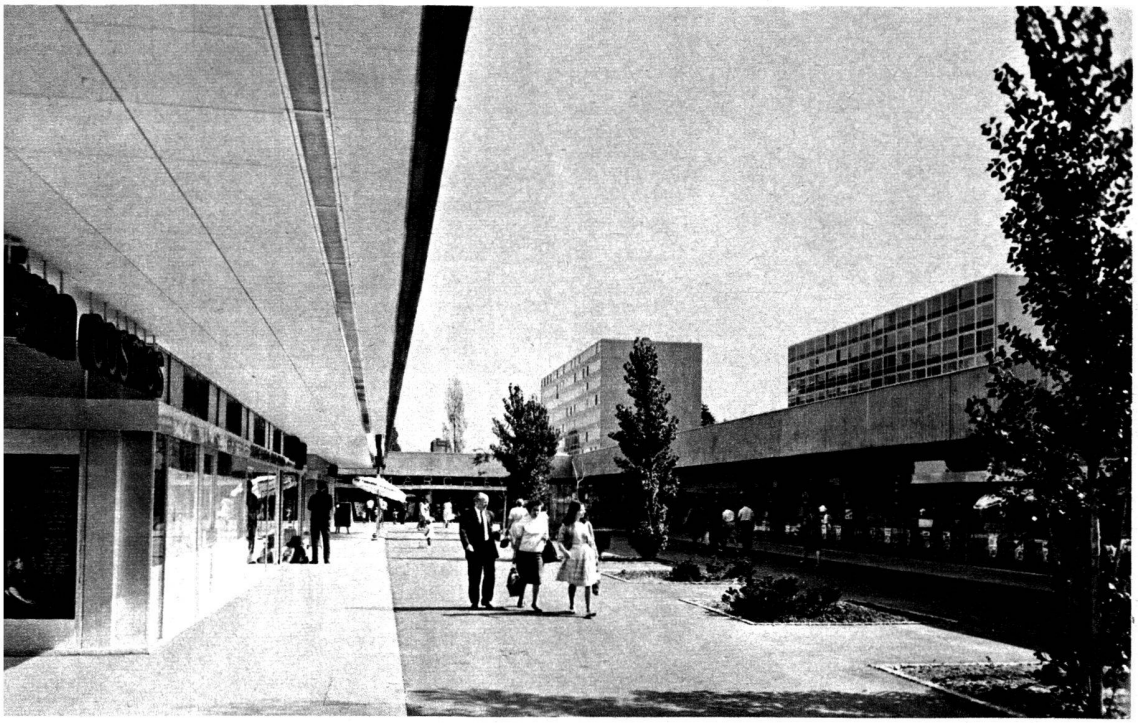

Bata

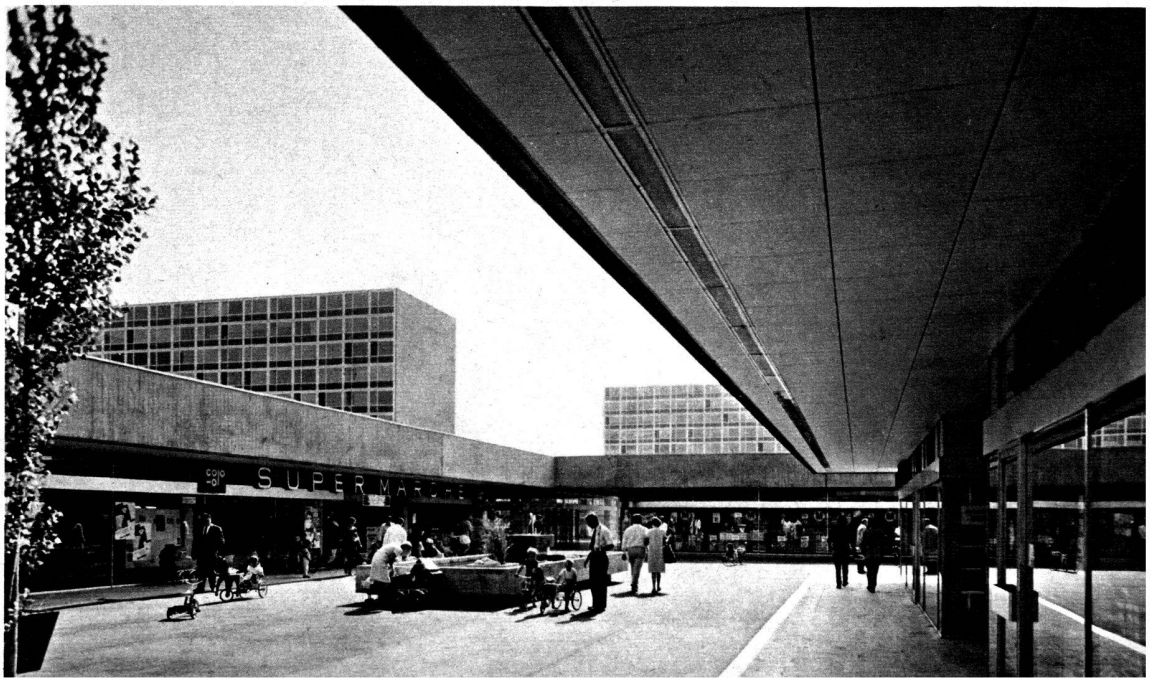
SUPERMARCHE

Cité satellite de Meyrin

Immeubles
Meyrin - Parc

Satellitenstadt Meyrin

Gebäude
von Meyrin-Parc

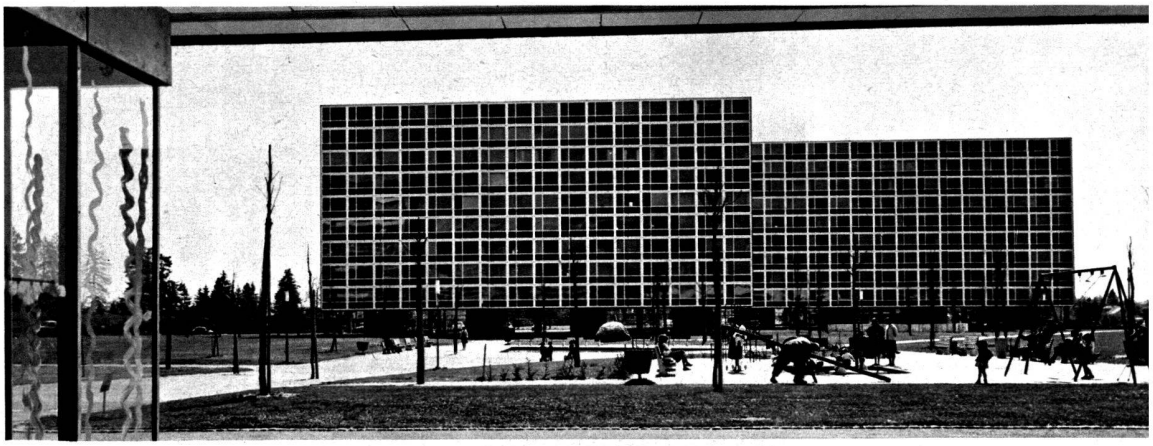

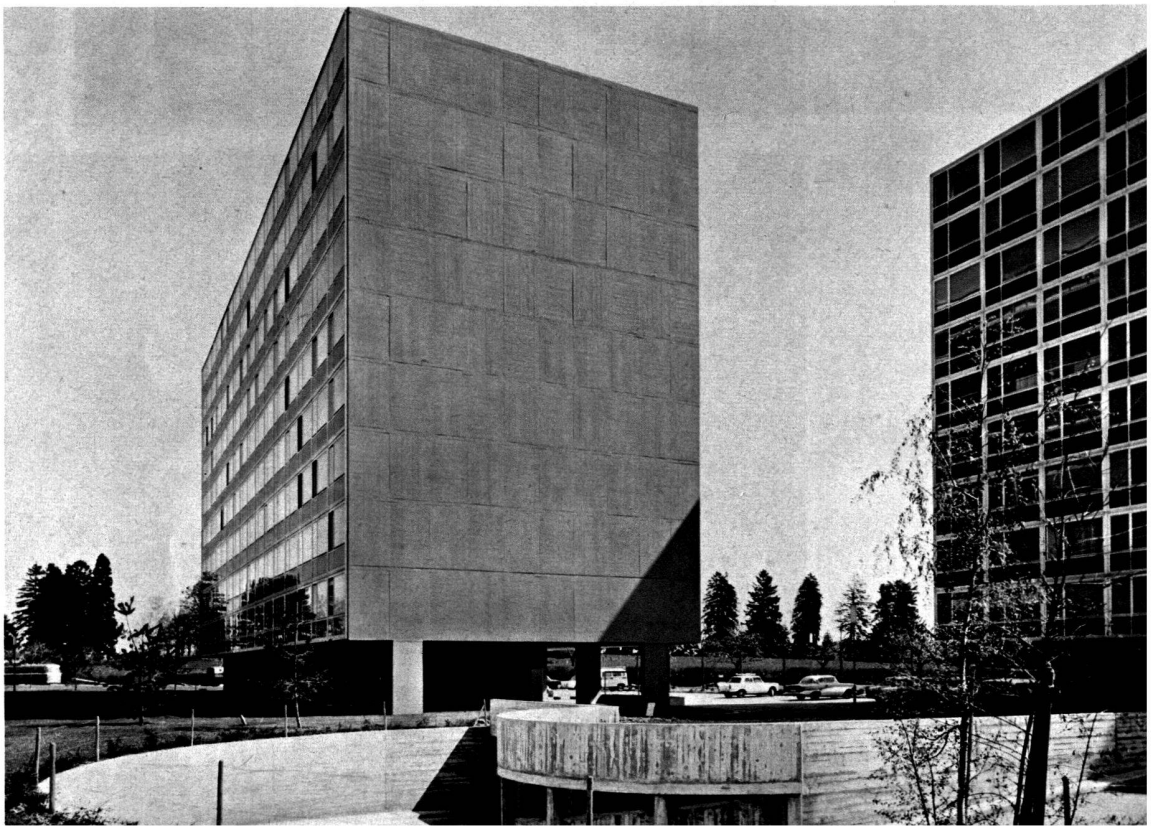

Photos G. Klemm, Genève